

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 16 juin 1992

La séance est ouverte à 10 heures.

[Français]

---

*Prière*

---

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

##### RAPPORT DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE CANADA-EUROPE

**M. Al Horning (Okanagan-Centre):** Madame la Présidente, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport établi par l'Association parlementaire Canada-Europe à la suite d'une visite parlementaire.

La délégation a séjourné en Ukraine du 28 avril au 9 mai 1992.

\* \* \*

#### DROITS DE LA PERSONNE ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

##### PREMIER RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter dans les deux langues officielles le premier rapport du Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées.

Le rapport énonce les conclusions auxquelles est arrivé le comité après avoir examiné la décision du gouvernement d'abandonner le Programme de contestation judiciaire.

On peut également se le procurer en format cassette audio auprès du greffier du comité.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

### LOI SUR L'IMMIGRATION

#### MESURE MODIFICATIVE

**L'hon. Bernard Valcourt (ministre de l'Emploi et de l'Immigration)** demande la permission de déposer le projet de loi C-86, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et d'autres lois en conséquence.

**Mme le vice-président:** Conformément à l'article 68(2) du Règlement, la motion est réputée adoptée.

M. Valcourt propose que le projet de loi soit maintenant lu pour la première fois et que l'impression en soit ordonnée.

Conformément à l'article 69(1) du Règlement, la motion est réputée adoptée.

(Le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

\* \* \*

• (1010)

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### LE CONSEIL DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE POUR LE NORD-OUEST DU CANADA

**M. Bob Porter (Medicine Hat):** Madame la Présidente, avec l'autorisation de la Chambre, je désire présenter la motion suivante, que je demande à la Chambre d'adopter.

Que, nonobstant les articles 132 et 140 du Règlement, la pétition introductive d'un projet de loi d'intérêt privé de la Northwest Canada Conference Evangelical Church, déposée le jeudi 14 mai 1992 et faisant l'objet du rapport du greffier des pétitions du vendredi 15 mai 1992, soit réputée avoir été produite dans le délai prescrit et être reçue par la Chambre.

La motion est adoptée.

#### LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

**M. Peter L. McCreath (South Shore):** Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 35 résidents de la circonscription de South Shore, en Nouvelle-Écosse.

Les pétitionnaires déclarent que les nouveaux règlements sur les armes à feu présentement à l'étude à la Chambre ne répondent pas à de nombreuses préoccupa-